

Projet d'établissement 2024-2028

Introduction

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux redéfinis par la loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013.

Le projet d'établissement du collège Thomas Riboud s'appuie sur le contexte propre du collège et du diagnostic partagé de la communauté éducative.

Construit en cohérence avec les rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe (janvier 2023), il permet, de manière plus exhaustive, de développer les objectifs et les actions pour piloter l'établissement au service de la réussite de tous les élèves.

De ce travail collectif ont émergé les besoins propres à l'établissement et les axes à prioriser :

Axe 1 : Mieux accompagner tous les élèves dans leur parcours de réussite

Axe 2 : Agir collectivement pour améliorer le climat scolaire

Axe 3 : Mieux communiquer à l'interne comme à l'externe, pour améliorer la lisibilité du fonctionnement de l'établissement et la cohérence des actions menées.

Axe 4 : Elargir le champ partenarial vers la culture et le sport

Nous remercions l'ensemble des acteurs pour leur engagement au service de la réussite de nos élèves.

C. NICOLAS
Principale adjointe

S. FOURNEL
Principal

Présentation du collège

D'une capacité de 700 élèves, le collège Thomas Riboud - construit en 1991 - est un lieu agréable apprécié des élèves et des personnels pour sa luminosité et son architecture. Les bâtiments sont propres et bien entretenus, les espaces globalement fonctionnels et de nombreuses installations sportives sont à proximité immédiate de l'établissement : le gymnase St Roch, la piscine Plein Soleil, le stade des Vennes et la forêt de Seillon.

Le collège est bien intégré dans son territoire, une collaboration active est mise en œuvre avec de nombreuses structures territoriales, sociales ou de prévention. Le bassin de vie de Bourg en Bresse bénéficie d'un contexte économique favorable se traduisant par une attractivité géographique maintenue.

La carte scolaire et les dispositifs d'accompagnement permettent l'accueil d'un public très varié d'élèves allophones, d'enfants de familles itinérantes et de voyageurs, d'élèves en maison d'enfants à caractère social, d'élèves de quartiers de veille active (quartier des Vennes, rue des sources) mais aussi d'élèves de villages (Certines, Tossiat, St Paul de Varax). La population des élèves accueillis au collège est plus défavorisée que la population des élèves des écoles du secteur ; l'indice de position sociale se situe à 99, en dessous des valeurs académiques et départementales.

Les offres de formation proposées sont riches et variées (trois langues vivantes 2 proposées, les enseignements complémentaires L.C.A, L.C.E Italien, L.C.E Allemand, option EPS).

Avec quatre dispositifs tournés vers le champ du handicap (ULIS TFC, partenariat avec l'AFIS et l'Institut de jeunes sourds, UEE, ULIS TFM) et un dispositif UPE2A, le collège a une forte identité tournée vers l'inclusion scolaire.

Avec deux échanges linguistiques (Bad Kreudnach en Allemagne, Aylesbury en Angleterre) et de nombreuses actions dans le cadre du PEAC, les offres culturelles et linguistiques sont riches et variées.

A l'issue des concertations est apparue la volonté de donner une identité complémentaire, une autre « coloration » à l'établissement. Un projet CNR-NEFLE « L'art comme réponse aux besoins des élèves » autour du Street Art a été validé en commission académique (mars 2024). Ce projet artistique viendra nourrir le projet d'établissement sur les quatre prochaines années en associant tous les membres de la communauté éducative et les partenaires de l'école. Le Street Art est une forme d'art populaire, porte d'entrée vers d'autres formes d'art. L'ambition serait que le collège Thomas Riboud se transforme en un collège-musée, lieu d'inspiration et d'expression artistique, rayonnant sur son territoire.

Axe 1 : Mieux accompagner tous les élèves dans leur parcours de réussite

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
I.1 Développer et sécuriser les parcours des élèves dans un contexte de grande hétérogénéité de niveau	1. Faciliter la prise en charge pédagogique et éducative des EABEP en classe	<p>1. Améliorer les liens déjà très opérationnels entre les dispositifs (ULIS TFC, UPE2A, UEE, IJS) et la communauté éducative</p> <p>Dispositif UPE2A <i>Accueil des nouveaux élèves : livret d'accueil pour les élèves allophones, protocole d'accueil à l'arrivée d'un élève allophone</i> <i>Prises en charge spécifiques : soutien des inclusions, remise à niveau dans certaines matières, soutien des élèves sortant du dispositif UPE2A</i> <i>Liens avec les équipes pédagogiques : créer un espace de ressources pédagogiques UPE2A disponible pour les personnels</i></p> <p>Dispositif UEE <i>Développer et sécuriser les inclusions : présence continue d'une éducatrice au collège</i> <i>Coordination hebdomadaire assurée un jour par semaine par la coordonnatrice du dispositif</i></p> <p>Dispositif ULIS-TFC <i>Associer étroitement les parents au projet personnalisé de scolarisation de leur enfant : rencontre des parents des nouveaux élèves affectés en amont de la rentrée, rencontre coordinatrice ULIS/parents à la fin de la période 1.</i> <i>Lien avec les équipes pédagogiques pour ajuster les emplois du temps individualisés, aider aux adaptations, définir les missions des accompagnants.</i> <i>Réunion hebdomadaire coordinatrice/AESH</i> <i>Participation à la réflexion commune sur l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les instances dédiées (alternatives à l'aide humaine, outils numériques au service de l'adaptation...)</i></p> <p>2. Mieux accompagner les EFIV Mettre en place un protocole de suivi des EFIV ainsi que l'expérimentation CNED MAN (mise en niveau) dès septembre 2024.</p>
	2. Prévenir le décrochage scolaire et renforcer sa prise en charge	<p>1. Soutenir les personnels par la formation continue et les échanges interprofessionnels 2024 : EAFC décrochage, classe autonome</p> <p>2. Redonner du sens à l'école et aux apprentissages via une démarche de projet (projet CNR NEFLE)</p> <p>3. Poursuivre le dispositif « tutorat-mentorat » initié en septembre 2023</p> <p>4. Mettre en place un protocole de suivi des situations d'absentéisme</p>
	3. Renforcer les continuités écoles-collège-lycées	<p>1. Renforcer le travail conjoint en conseil écoles-collège et en conseil de cycle 3 avec les professeurs des écoles.</p> <p>2. Encourager la découverte des filières et des formations du bassin auprès des 3° Immersions, mini-stages</p>

	4. Sécuriser le parcours avenir	<p>1. Formaliser un parcours avenir pour tous les élèves de la 6° à la 3° afin de permettre un choix éclairé et durable Mettre en place un référent parcours avenir (depuis janvier 2024) 6°-5° : découverte des métiers (« Les midis de Riboud », Onisep) 4° : Visite d'une entreprise. Action de lutte contre les stéréotypes de genre. EOC 4° 3° : AFM, Worldskills, mini-stage, participation à la semaine de la voie pro, EOC 3°, stage d'observation, deux soirées de présentation post-3°</p> <p>2. Accompagner les élèves de 3° dans la voie professionnelle Accompagner la recherche d'apprentissage en lien avec les chambres consulaires et le CIDJ, favoriser la mobilité géographique</p>
<p>I.2 Les savoirs fondamentaux. Conduire une politique d'accompagnement des élèves au service de leur réussite</p>	1.Construire des temps de remédiation pour les élèves de la 6° à la 3° en développant l'évaluation par compétences.	<p>1. Mettre en place des temps de remédiation Ateliers de fluence pour tous les élèves à besoin en 6° et en 4° Mettre en place des ateliers de soutien ouvert Encourager les temps de remédiation entre pairs</p> <p>2. Accompagner les apprentissages, renforcer les continuités Sur les cycles 3 et 4, déterminer les compétences à prioriser et envisager des progressions communes</p> <p>3.Mieux accompagner les élèves de 3° dans l'obtention du DNB Renforcer le suivi de tous les élèves pour l'oral du DNB avec l'aide d'un professeur référent Proposer des ateliers de soutien et de préparation au DNB sur le 13h-14h</p>
<p>I.3 Développer l'engagement des élèves et de leurs parents</p>	1.Favoriser l'engagement des élèves en classe et en dehors des temps de cours	<p>1.Développer et susciter l'appétence scolaire Redonner du sens à l'école et aux apprentissages via une démarche de projet (projet CNR NEFLE) Encourager le travail et l'autonomie du C.V.C via l'allocation d'un budget et la promotion des différentes actions entreprises (journée des talents, carnaval, bal des 3°...) Former et accompagner les élèves aux missions de délégué de classe, d'éco-délégué, d'élus du C.V.C, d'ambassadeur PHARE, de responsable du foyer, de tuteur d'un élève décrocheur, de tuteur d'un élève allophone (dans le cadre d'un projet éducatif) Récompenser l'engagement (attestation d'engagement académie de Lyon, parcours méritant)</p> <p>2.Développer l'autonomie de nos élèves Déplacement en autonomie des élèves pour rejoindre leur classe (depuis février 2023) Accompagner la gestion semi-autonome et autonome du nouveau foyer des élèves (depuis janvier 2023)</p>
	2.Favoriser l'engagement des parents dans le travail scolaire de leur enfant	<p>1.Multiplier les temps en direction des familles Inviter les familles aux expositions et vernissages en Espace Lieu de Rencontres avec l'Œuvre d'art (ELRO) Proposer des temps d'aide à la parentalité en lien avec le centre social des Vennes Accompagner les familles dans la maîtrise des plateformes numériques</p> <p>2. Favoriser l'alliance éducative, consolider les liens avec les familles des élèves allophones (présentation du système éducatif français, réunion de début d'année, liens pour apprendre le français, séances d'OEPRE) et des EFIV (en lien avec la référente EFIV). Soutenir le dispositif OEPRE</p>

Axe 2 : Agir collectivement pour améliorer le climat scolaire

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
II.1 Améliorer la qualité de vie et le bien-être à l'école	1. Agir sur l'organisation et la gestion du temps	1. Améliorer les emplois du temps des élèves et des personnels Refonte totale du temps scolaire, allongement de la pause méridienne, réduction des heures d'étude, nouvelles modalités de prise en charge des études 2. Développer les activités sur la pause méridienne club cinéma, A.S, chant-choral, C.D.I, théâtre...
	2. Agir sur les espaces et sur le matériel	1. Permettre aux élèves de disposer d'espaces de détente Déplacement et rénovation du foyer des élèves (janvier 2023), création d'un jardin pédagogique (éco-délégués) Améliorer l'espace de vie de la cour de récréation 2. Accès aux espaces Disposer librement des casiers et des toilettes Déplacement des casiers des élèves dans la cour. Projet de création de toilettes extérieures.
	3. Agir pour le bien-être	1. Ouvrir les élèves à l'art Création d'un espace Lieu de rencontres avec l'œuvre d'Art (ELR0), inauguration en novembre 2023 2. Multiplier les temps fédérateurs Renforcer les liens entre les différents membres de la communauté éducative Cross du collège, journée des talents, carnaval, bal des 3°, journée de cohésion 6°, journée N.A.H 3. Bien-être des personnels Réaménagement des espaces dans la salle des personnels 4. Un parcours de santé riche et varié : 6° : entretien de santé / 5° : Hygiène et puberté / 4° : Les écrans, les addictions / 3° : PSC1, éducation à la sexualité
	4. Ouvrir des espaces de parole	1. Ouvrir des espaces de parole pour les élèves Partenariat avec le centre social, actions au foyer. 2. Planification annuelle des HIS et des temps de dialogue social avec les délégués du personnel
II.2 Prévenir et gérer les manquements au comportement, les violences et les situations de harcèlement	1. Prévenir les conflits	1. Prêter attention aux vulnérabilités des élèves Cellule de veille renforcée Renforcement du programme PHARE : niveau 2 du label (approfondissement) (élargissement de l'équipe, formation d'élèves ambassadeurs) 2. Anticiper les conflits Mettre en place un protocole d'accueil des personnels extérieurs à l'établissement (depuis septembre 2023) Récompenser les bons comportements Projet protocole « Je sens la violence monter en moi. » Projet protocole de suivi des élèves poly-exclus Projet de formation des élèves aux compétences psycho-sociales

	2.Gérer les conflits et les tensions relationnelles	<p>1. Gérer les violences et le harcèlement Mettre en place de nouvelles procédures (nouveau protocole de saisie et de suivi des punitions et des sanctions, nouveau protocole d'exclusion de cours) Favoriser les mesures de responsabilisation (TIG) Atteindre le niveau 2 du label du programme PHARE</p> <p>2. Accompagner les élèves poly-exclus</p>
II.3 Faire vivre les valeurs de la République	1.Proposer aux élèves un parcours citoyen ambitieux	<p>1. Découverte de la citoyenneté Education à la défense (en lien avec la délégation départementale des armées), à la justice (audiences assistées en lien avec le tribunal de grande instance de Bourg en Bresse) Elections « grandeur nature » (campagne, isoloir...)</p> <p>2. Récompenser l'engagement citoyen Attestation d'engagement de l'académie de Lyon, parcours méritant</p>

Axe 3 : mieux communiquer, à l'interne comme à l'externe, pour améliorer la lisibilité du fonctionnement de l'établissement et la cohérence entre les actions menées

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
III.1 Améliorer la communication interne	1.Communication interne (personnels-élèves)	<p>1. Accompagner tous les élèves dans l'utilisation de l'outil informatique Prise en main de l'ENT pour tous les élèves de 6° dès leur rentrée scolaire Accompagner tous les élèves de la 6° à la 3° via des parcours PIX</p>
	2. Communication interne (entre personnels)	<p>1. Faciliter la communication interne Toutes les informations essentielles sont transmises trois fois (mail, affichage en salle des personnels, affiche sur le tableau blanc le jour J) Identifier les canaux de communication en fonction des utilisateurs</p>
III.2 Améliorer la communication externe	1.Communication externe (personnels-familles)	<p>1.Renforcer les modalités de communication numérique Identifier les canaux de communication en fonction des utilisateurs Création d'un compte facebook-instagram (mars 2024) Communication systématisée par mail et par SMS Simplifier la communication avec l'ENT</p>
	2.Communication externe (collège- extérieurs)	<p>1. Améliorer l'image du collège Solliciter systématiquement la presse locale Programmer les portes ouvertes en octobre Promouvoir les actions au sein du collège via l'ENT et les réseaux sociaux</p>

Axe 4 : Elargir le champ partenarial vers la culture et le sport

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions
IV.1 Faire du collège un lieu d'inspiration et d'expression artistique, rayonnant sur son territoire	1. Ouvrir les élèves au Street Art et à d'autres formes d'art	1. Projet CNR NEFLE Street Art 2024-2028 2. Création d'un Espace Lieu de Rencontres avec l'Œuvre d'art (ELRO) inauguration en novembre 2023 3. Faire du collège une porte d'entrée du Street Art sur Bourg en Bresse Liens avec le centre d'exposition H2M de la ville, le centre social du quartier des Vennes et le festival de Street Art d'Oyonnax. ELRO : lien avec les écoles / participation à la journée du patrimoine (collège-musée à l'instar de l'école-musée Chappe à St Etienne)
	2. Construire un PEAC ambitieux pour réduire les inégalités sociales d'accès à l'art et à la culture	1. Formaliser un PEAC pour tous les élèves de la 6° à la 3° fixant des axes de travail communs de la 6° à la 3°
IV. 2 Promouvoir les langues vivantes	1. Engager le collège dans un processus de labellisation Euroscol	1. Pérenniser les deux échanges linguistiques (Bad Kreudnach, Aylesbury) et les séjours linguistiques (Italie, Espagne) 2. Permettre à tous les élèves de bénéficier au cours de leur scolarité d'une forme de mobilité européenne (échange ou séjour linguistique) 3. Pérenniser l'accueil d'assistant de langues vivantes étrangères
IV.3 Promouvoir le sport et les valeurs sportives	1. Ouverture des élèves à la diversité des activités sportives	1. Développer l'option EPS et son rayonnement interne et externe 2. Maintenir une offre large de l'association sportive 3. Prioriser le « savoir nager » pour nos élèves de 6°